

GRILLE DE COTATION

CHAPITRE	SOUS-CHAPITRE	DECLINAISONS	DIFFERENTS CALCULS	POINTS		
S i t u a t i o n	précisions situation du ménage	famille monoparentale avec enfants à charge, ou en garde alternée et/ou droit de visite		20		
		couple avec enfants		15		
		retraité		10		
		jeune de moins de 30 ans		5		
	personne à charge	personne âgée dépendante à charge		20		
		personne âgée à charge		10		
	motifs de la demande	violences familiales ou conjugales		20		
		en situation de handicap > 80% (reconnue par la mdph) enfant et/ou adulte		20		
		en situation de handicap < 80% (reconnue par la mdph) enfant et/ou adulte		15		
		propriétaire récupérant son logement dans lequel vous êtes locataire et/ou hébergé		15		
		expulsion prononcée (de bonne foi)		15		
		raisons de santé non reconnue par la mdph sous justificatif médical		10		
		séparation, divorce		10		
		veuvage		20		
		problème de voisinage avéré		10		
	rapprochement familial (enfants ou parents)		5			
	le lien avec Auzeville-Tolosane ou territoire	le demandeur vit et travaille sur la commune		30		
		le demandeur vit sur la commune		20		
		le demandeur travaille sur la commune		15		
		le demandeur vit sur le SICOVAL		5		
le demandeur travaille sur le SICOVAL			5			
P a r c o u r s l o g e m e n t	votre logement	sans abris ou en abris de fortune		20		
		à l'hôtel par le biais du 115		20		
		hébergé		15		
		en structure d'hébergement (expl: CHR, ALT, CHU, FJT, ...)		15		
		locataire du parc privé		0		
		locataire du parc social		0		
		propriétaire occupant		0		
	occupation	sur-occupation avérée	3 pers dans un T2, 4 pers dans un T3, 5 personne dans un T4, 6 personnes dans un T5		5	
			4 pers dans un T2, 5 pers dans un T3, 6 personne dans un T4, 7 personnes dans un T5		10	
			5 pers dans un T2, 6 pers dans un T3, 7 personne dans un T4, 8 personnes dans un T5		15	
			et plus		20	
		sous-occupation avérée	1 personne dans un T3, 2 personne dans un T4, 3 personnes dans un T5		5	
			1 personne dans un T4, 2 personnes dans un T5		5	
	procédure liée à votre logement	arrêté de péril		20		
		arrêté d'insalubrité		15		
logement non décent (sous justificatif)			10			
Particularités	ancienneté de la demande	entre 0 à 1 ans	pas de point si la personne ne demande qu'une maison ou typologie non adaptée à la composition familiale	0		
		2 à 3 ans		5		
		3 à 4 ans		10		
		4 à 5 ans		15		
		plus de 5 ans		20		
	Refus de proposition d'un logement social sans justificatif recevable			moins 20 pts		
Situation exceptionnelle sous évaluation sociale du CCAS			20 pts			
TOTAL						